

L'hypothétique en français et persan, étude contrastive*

Mandana Sadrzadeh

Maître assistant, Faculté des Langues étrangères, Université de Téhéran

e-mail: payesh2000@yahoo.com

Homa Lessan Pezechki

Maître de conférences, Université de Provence, Aix-Marseille

Résumé

Le terme d'*hypothèse* qui appartient au domaine de la *circonstance*, reste toujours inexploré dans une perspective pédagogique adaptée aux besoins des étudiants de langue étrangère. Les apprenants iraniens font beaucoup de fautes de français notamment dans le maniement des formes verbales. Il nous a donc semblé intéressant, pour une première approche, de mettre en parallèle les systèmes hypothétiques français/persan en partant d'un corpus littéraire. Travailler sur un tel matériau, offre en effet l'avantage de manipuler des énoncés attestés et vérifiables qui garantissent l'objectivité scientifique de la démarche. Dans ces conditions, il nous a semblé opportun de consacrer cet article au système verbal, d'un point de vue contrastif, en cherchant à identifier les formes verbales qui entrent respectivement dans la construction des systèmes verbaux français et persan. Ce n'est pas tant l'absence d'un quelconque ouvrage réunissant tous les liens linguistiques susceptibles de servir à la construction de ces segments de phrase qui constitue la difficulté majeure dans ce cas précis, mais plutôt le manque chronique de méthode pour l'explication de ces phénomènes. Leur nature même d'une part, les tendances formalisantes d'une grande majorité des écoles linguistiques les plus récentes de l'autre, en sont les principales responsables.

Mots- clés: système hypothétique, étude contrastive, français, persan, verbe.

* Article extrait du projet de recherche numéro 362131636, intitulé Le système hypothétique en français et persan, accompli et non-accompl.

1. Introduction

L'expression de l'*hypothèse* appartient au domaine de la *circonstance*, domaine qui a trait à celui des «universaux» logiques. Que notre langue maternelle soit d'origine indo-européenne ou non, et malgré les différences de vision relatives à chaque système, nous sommes tous aptes à concevoir des liens logiques de cause, de conséquence, de condition ou de temps. Dans cette perspective, la notion de signification, et donc de choix, reste fondamentale. Les explications qui évacuent les références au raisonnement en se basant uniquement sur des remarques relatives à la correction formelle sont à ce titre, insuffisantes. Il convient de noter tout d'abord que la conjonction « si » comme signe ouvrant sur l'expression de l'imaginaire, appartient à la catégorie des liens les moins spécialisés. A elle seule, cette conjonction comporte très peu d'information, bien moins par exemple qu'un « jusqu'à ce que » qui évoque la notion de temps et de relation temporelle de postériorité, ou un « pourvu que » qui introduit une condition nuancée de souhait. Le contexte est plus que jamais indispensable à la compréhension, et tout spécialement le contexte verbal dont les formes jouent un rôle capital dans la transmission de la signification.

Réfléchissons à présent plus particulièrement aux problèmes liés à l'apprentissage du système hypothétique en classe de français langue étrangère. L'expression de l'hypothèse est le plus souvent formulée à l'intérieur d'une subordonnée introduite par « si » ou dans une structure équivalente. C'est toujours l'indicatif que l'on trouve dans la proposition introduite par si (le conditionnel est exclu en français standard) ; mais il convient d'en préciser les emplois en spécifiant les temps utilisés, tant dans la proposition subordonnée que dans celle dont elle dépend. Nous nous intéresserons dans un premier temps, aux valeurs et aux emplois du présent dans un contexte hypothétique. On trouve ainsi :

2.1. Le présent

Du point de vue de sa valeur temporelle, les grammaires considèrent que le présent admet les trois temps de l'actuel, du passé et du futur, qui en théorie, s'excluent réciproquement. Et si les grammaires ont privilégié le premier de ces temps dans la dénomination qu'elles ont choisi pour désigner le présent, cela vient probablement de ce qu'il est le seul à pouvoir assumer la valeur d'actuel.

Il arrive fréquemment que la durée désignée par le présent dépasse celle du moment de la parole, dépassement qui peut s'avérer plus ou moins symétrique du côté du passé et du côté de l'avenir, comme dans :

(10) *J'ai attendu jusqu'à présent, maintenant j'en ai assez.*

mais qui peut aussi paraître nettement asymétrique du côté du passé comme dans :

(11) *Voilà deux heures que je vous attends.*

Ou du côté du futur comme dans :

(12) *Est-ce que vous pouvez finir ce travail d'ici mercredi ?*

On parle alors de "présent étendu", parce que la durée désignée déborde plus ou moins le temps de parole du locuteur.

Du « présent étendu » qui déborde du côté du passé peuvent être rapprochés les emplois du présent avec valeur de passé ; deux formes qu'il s'agit à vrai dire de bien distinguer. Le premier type d'emploi est assez comparable, voire identique à celui des exemples précédemment cités : « aidé par le contexte [le présent y traduit] un passé récent » comme dans :

(13) *Je sors à l'instant de chez le dentiste.* (Baylon, 1995, p.110).

Le second type d'emploi est traditionnellement appelé « présent historique » ou « présent de narration » ; il s'illustre dans les récits où il est susceptible, soit d'alterner avec des passés, soit de remplacer les verbes au passé, comme dans l'épisode de la bataille contre les Maures du *Cid* de Corneille.

Les stylisticiens soutiennent que le narrateur présente dans ce cas les faits passés comme s'ils étaient en train de se produire au moment de sa rédaction, pour les rendre ainsi présents à l'esprit de ses lecteurs, lesquels deviennent en quelque sorte des « témoins directs de l'événement ».

En plus des valeurs d'actuel et de passé, le présent est susceptible de correspondre à la valeur temporelle de futur. Les grammaires s'efforcent de minimiser cette nouvelle anomalie, en enregistrant les emplois du présent au futur (dit) proche ou immédiat, c'est-à-dire au futur qui n'est pas encore totalement dissocié du présent, comme dans :

(14) *Je viens [signifiant « je vais venir dans quelques instants »].*
(Wagner-Pinchon, 1962, p.345)

Mais il faut bien reconnaître que cette proximité par rapport au présent peut devenir de plus en plus lâche, comme dans :

(15) *Le mariage a lieu dans trois jours.*

au point d'être entièrement nulle, comme dans :

(16) *Je prends ma retraite dans dix ans.*

C'est-à-dire évidemment « dix ans à partir d'aujourd'hui » ; mais que peut signifier le futur, sinon un avenir relativement lointain. Il est également possible de rattacher au futur proche les présents qui expriment la « conséquence directe » d'un fait présent ou imminent (Grevisse, 1959, p. 632, p.715, 4) comme dans :

(17) *Comte, eh bien ! Prends Narbonne, et je t'en fais bailli.* (Hugo, 1993)

Mais c'est moins une valeur de futur proche qu'une valeur pure et simple de futur qu'il faut attribuer aux présents qui apparaissent habituellement dans les subordonnées conditionnelles, comme dans :

(18) *S'il pleut (demain), je ne sortirai pas.*

L'utilisation du futur étant absolument impossible à la suite d'un *si* conditionnel.

Mais il convient d'en préciser les emplois en spécifiant les temps utilisés, tant dans la proposition subordonnée que dans celle dont elle dépend.

Si + présent + présent (phrase générique) :

(19) *Si on chauffe l'eau à 100 degrés, elle bout.* (=quand, toutes les fois que).

اگر آب را حرارت دهیم در ۱۰۰ درجه به جوش می آید.

Il est à noter que le persan ne dispose pas de ce moyen pour former des phrases génériques. L'équivalent persan du « chauffe »

«حرارت دهیم»

Se manifeste au subjonctif présent.

Si + présent/futur ou présent à valeur de futur (hypothèse envisagée comme probable) :

(20) *S'il vient, nous irons nous promener.*

A la traduction de cette phrase correspondent deux formules :

اگر بیاید به گردش می رویم. (خواهیم رفت)

اگر آمد به گردش می رویم (خواهیم رفت)

(21) «*Si Dieu veut, si Dieu veut, je serai guérie par mes choses grandes.*» (Montherlant, 2001, p.18)

«اگر بخواهی می توانی همین حالا از یک روحانی اهل سنت و یک روحانی شیعه بپرسی.»

(نادر ابراهیمی، ۱۳۷۱، ص ۵۳)

L'exemple ci-dessus tiré de *la Reine Morte* illustre nos propos. L'homologue persan du « veut », « بخواهد » est au subjonctif présent. Nous avons choisi cette forme et non l'aoriste étant donné que l'homme n'est pas en mesure de connaître la volonté divine.

Mais nous avons remarqué que le persan utilisait le présent après « اگر » dans des énoncés qui se situent dans le présent de l'énonciateur et de l'énonciataire :

«اگر تو می دونی تعریف کن». (چوبک، ۱۳۵۲، ص ۱۸۸)

«اگر باورت نمی شه پرواز سید علی پیشنهاد امامزاده پیرس او برام استخاره با قرآن زد نه با تسبیح». (چوبک، ۱۳۵۲، ص ۸۳)

De la même manière, le présent traduit, à l'aide du subjonctif, les hypothétiques français au présent et à l'imparfait, sans tenir compte des degrés de probabilités que le français distingue au moyen du présent (plus probable) et de l'imparfait (moins probable).

2.2. Le Morphème d'imparfait

L'unité morphologique d'imparfait doit être associée à un signifié non proprement temporel comme « non actuel » plutôt qu'au signifié « passé », si l'on entend rendre compte de façon un peu rigoureuse de tous ses emplois, et notamment de ceux où l'imparfait correspond à des procès en rapport avec l'actualité ou l'avenir. Mais on admettra que ce signifié de « non actuel », qui n'a pas par lui-même de valeur temporelle, peut, tout comme les morphèmes relationnels que sont les prépositions, recevoir deux types différents de particularisation sémantique, suivant qu'il s'applique au domaine temporel ou au domaine que Bernard Pottier qualifie de « notionnel » (1962, p. 125-127). Une telle manière de voir revient à dire que, considéré d'un point de vue temporel, le signifié « non actuel » désigne ce qui n'est pas temporellement actuel, et qu'il prend donc le sens de « passé » ; tandis que, pris dans un sens non temporel, il signifie simplement « contraire à la réalité, non réel », sans pour autant que ladite réalité soit temporellement située. Le morphème de « non actuel » présenterait donc, mais de façon négative, les deux sens du mot français *actuel*.

Si + imparfait/imparfait (répétition dans le passé) :

(22) *Si ma tante se sentait agitée, elle demandait sa tisane* (Proust, ۱۹۹۷, I, p.132)

On ajoute souvent à la signification temporelle de « passé » que comporte l'imparfait une valeur non temporelle d'habitude ou de répétition,

qui est traditionnellement assimilée à de la durée discontinue:

(23) *Chaque dimanche, avant la guerre, Morissot partait dès l'aurore [...] Il prenait le chemin de fer d'Argenteuil.* (Maupassant, 1999, p.78)

(24) *Une fois par semaine, je rendais visite à ma tante.*

Mais c'est le contexte ou le sémantisme même du verbe qui suggère le caractère répétitif du procès.

Dans la mesure où l'imparfait n'est nullement délimité, il est absolument compatible avec un contexte de répétition non expressément défini. Lorsque la répétition est quantitativement précisée dans le temps, ce n'est plus l'imparfait qu'on utilise, mais, le passé simple:

(25) *Quatre fois de suite, le père Roland fit stopper.* (Maupassant, 1983, p.43)

(26) *À deux ou trois reprises, on essaya encore de rattraper Gaudin qui chaque fois déclina les propositions gouvernementales.* (Gaxotte, 1977, p. 406.)

Dans (26) l'expression temporelle *chaque fois*, dont le sens en général ne limite pas la répétition, pourrait être accompagné d'un imparfait.

Le signifié « non actuel » de l'imparfait peut très bien ne pas recevoir de réalisation proprement temporelle. Appliqué au domaine notionnel, il marque alors que le procès qu'il affecte n'est pas réel. C'est là que les grammaires parlent des emplois modaux de ce « tiroir ».

Robert-Léon Wagner (1993, p.328) estime que l'imparfait a eu, à l'origine, une valeur exclusivement passée, et qu'il est resté fondamentalement, même en français moderne, un temps du passé.

Mais il n'explique pas du tout comment la signification même de l'imparfait rend sémantiquement viable le couple *Si + imparfait de l'indicatif ... forme en -rais*. En revanche, si l'on voit dans l'imparfait un morphème de «non actuel», on comprend qu'il puisse se combiner avec un morphème à valeur temporelle de futur, et qu'il puisse également, même seul, concerner

des procès qui n'ont rien à voir avec la réalité.

2.2.1. L'imparfait de non réel

L'imparfait peut en effet signifier simplement que le procès auquel il est appliqué ne relève pas du monde réel. C'est alors le contexte de l'énoncé qui permet de savoir si c'est du monde réel, présent, passé ou futur que ce procès est exclu. Quand il est exclu du monde réel présent, il correspond, relativement aux contextes et aux situations désignées, à un procès possible dans le présent ou dans l'avenir (potentiel), ou à un procès qui manifestement est contraire à la réalité présente (d'irréel du présent).

L'imparfait correspond à quelque chose qui est possible, comme dans:

(27) *Si par hasard il venait, vous lui diriez [...]*. (Simenon, 1979, p.128)

S'agissant du persan, la situation est différente :

«اگر خدا بنخواهد من از آرزوهای نهفته در وجودم شفا خواهم یافت» (صدرزاده، ص ۶۸)

2.2.1.1. Irréel du présent

En revanche nous avons des irréels du présent dans les exemples suivants, où seul le contexte permet de voir que le procès à l'imparfait n'est plus possible, parce qu'il se heurte à la réalité présente:

(28) *Si vos parents vivaient encore, ils vous feraient de grands reproches et ils auraient raison*. (Duhamel, 1960, p.272)

(29) *J'ai de la chance, dit-il joyeusement. Une heure plus tard, vous me manquiez*. (Sartre, 1976, p.308)

En persan, l'emploi de l'imparfait, équivalant à *mazi estemrari*, exprime également l'irréel du présent, sauf que dans l'exemple ci-dessous, le verbe *dachtim* constitue une exception, qui a une valeur d'imparfait, malgré le passé simple ; le *mi* désignant l'imparfait est supprimé en persan moderne.

«اگر من و شما نقطه مشترکی داشتیم، و من می ترسیدم از اینکه آن نقطه ی مشترک مرا به جانب شما بکشاند و به اطاعت از شما وادارد، البته در مقابل آنان می ایستادم.» (ابراهیمی،

۱۳۷۱ ص ۸۸). «ای، اگر بخت ما بخت بود دست نخر برای خودش درخت بود». (صادق هدایت، ۱۳۴۴، ص ۱۳۱)

2.2.1.2. Irréel du passé

Quand le contenu de l'énoncé est déjà expressément situé dans le passé, l'imparfait n'a pas besoin de présenter une valeur temporelle ; son signifié indique alors simplement que le procès est irréel. Et du fait même que l'énoncé (dans sa totalité) est situé dans le passé, cet irréel correspond à un irréel du passé:

(30) *N'empêche que si tu n'avais pas vu que je te regardais, tu filais (= tu aurais filé) avec le livre dans la poche.* (Gide, 1978, 113)

(31) *Si le vent avait soufflé du nord, mes pins de Balissac étaient perdus.* (Mauriac, 1941, p.146)

L'imparfait peut, dans ces exemples, être remplacé par un conditionnel (dit) passé, où le morphème d'imparfait présenterait aussi la valeur non temporelle du signifié « non actuel », mais où le morphème d'accompli, représenté par le signifiant discontinu / *av...PP/*, présenterait, lui, la valeur temporelle de « passé » qui n'est pas explicitement signifiée par les exemples cités à l'imparfait seul.

«آنچه مرا با غم و اندوه و دلهره و رنج دمساز می کند بیم از دست دادن عشق است؛ که اگر نمی بود تابشان رانمی آوردم...» (آل احمد، ۱۳۵۴، ص ۲۳)
 «اگر یاس را نمی بوسید بی شک آن روز گرفتار بداقبالی آشکاری می شد این بود که گل را بوسید...» (معصوم بیگی، ۱۳۷۲، ص ۱۶۸).

«ای میرتیل تو اگر می خواستی یا اگر می دانستی، می توانستی در این لحظه، بی هیچ زنی یا فرزندی بر روی زمین در برابر خدا تنها باشی». (جلال آل احمد، ص ۹۰).

(32) *Si tu voulais, si tu savais, Myrtil, en cet instant, sans plus de femme ni d'enfants, tu serais seul devant Dieu sur la terre.* (Gide, 1989, p. 80.)

«اگر چیزهای زیباتری می شناختم، همانها را برای تو می گفتم همانها را. مطمئناً همانها را.

نه چیزهای دیگر را». (همان، ص ۲۳)

Si j'avais su des choses plus belles, c'est celles-là que je t'aurais dites – celles-là, certes, et non pas d'autres. (Gide, Ibid, p. 24).

2.2.1.3. Souhait

C'est le même imparfait à valeur non actuelle qui apparaît dans les énoncés exprimant un souhait concernant l'avenir :

(33) *Si j'arrondissais mes Etats! Si je pouvais remplir mes coffres de ducats! Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire!* (La Fontaine, VIII: 25)

Le persan utilise aussi l'imparfait pour des modalités telles que le désir et le regret : souhait pour le futur :

کاشکی می توانستم فردا او را ببینم. *Ah! Si je pouvais la/le voir demain!*

Regret du passé :

کاشکی به حرفهای مادرم گوش می دادم. *Ah! Si j'avais écouté ma mère!*

«J'avais écouté» serait possible également avec la même nuance de regret. En somme, l'imparfait modal équivaut ici à un plus que parfait modal, le paramètre aspectuel étant totalement neutralisé.

Avec quelques verbes, notamment le verbe خواستن « vouloir », l'imparfait persan, en tant qu'inactuel, exprime une atténuation polie :

می خواستم یک خواهشی از شما بکنم. *Je voulais vous demander quelque chose.*

Comme en français, la volonté (bien réelle et bien présente) du locuteur est fictivement inactualisée par l'imparfait, ce qui a pour effet de relâcher la pression illocutoire qui agit sur le destinataire.

Ainsi, à la lumière de cette description, nous pouvons opposer l'imparfait, appartenant à un plan marqué par le trait d'inactuel, au présent, appartenant pour sa part au plan non marqué. Il est évident que cela ne concerne pas, sensiblement, les mêmes valeurs temporelles et aspectuelles que celles du présent de l'indicatif dont il est, pour des raisons de concordance syntaxique, la simple transposition. Par contre, dans le discours

direct, l'imparfait reçoit des valeurs temporelles et modales qui lui sont propres, et qui tiennent à son caractère fondamental d'inactuel, qui marque la non coïncidence du temps de l'énonciation et du temps de l'énoncé. Ce qui rapproche l'imparfait de son équivalent persan, c'est bien cette notion d'inactuel, c'est-à-dire l'écart que prend l'énoncé par rapport à la situation d'énonciation.

2.3. Le morphème de passé composé

Si + passé composé / passé composé au présent (hypothèse portant sur un fait passé hors de toute vérification possible: la faiblesse argumentative d'une telle proposition s'interprète facilement comme une concession):

(34) *S'il est venu, il est aussitôt reparti.*

Les grammaires rapprochent de l'imparfait et du passé simple le passé composé, parce qu'il semble être lui aussi un temps du passé. Mais il appartient à une autre classe de morphème que celle de l'imparfait et celle du passé, dans la mesure où c'est un morphème susceptible de se combiner avec le morphème de Temps qu'est l'imparfait, ainsi qu'avec les morphèmes de Mode comme le passé ou le futur. On peut, sans que cela ne présage de sa valeur, le ranger dans la classe des morphèmes d'Aspect.

On a aussi donné au passé composé le nom de « passé indéfini », par opposition avec le passé simple, appelé aussi, « passé défini ». On a estimé que si le passé simple exprimait un fait qui est nettement situé dans un passé clairement déterminé et révolu, le passé composé, lui, était plus flou et indistinct, dans la mesure où il semblait conserver un lien avec l'actualité du locuteur. Le passé composé est une « forme composée du présent » qui, de ce fait, ne se distingue du présent que dans la mesure où il évoque un procès sous son aspect achevé.

Mais en même temps il faut reconnaître que c'est un temps exprimant le passé : en français moderne, dans la langue parlée, le passé indéfini est la

forme qui sert normalement à situer un procès dans le passé.

La grammaire de Martin Riegel distingue « trois valeurs principales du passé composé » (1994, 301) à savoir la valeur d' « accompli du présent », la valeur d' « antérieur du présent » et la valeur de « temps du passé ».

Le signifié d' « accompli » est susceptible de présenter deux types différents de valeurs suivant qu'il s'applique (ou ne s'applique pas) au domaine temporel : appliqué au domaine temporel, il prend le sens particulier d' « accompli », et par conséquent de « passé » ; et quand il n'est pas appliqué au domaine temporel, il signifie simplement l'accomplissement du procès sans que cet accomplissement ne soit spécifié comme passé, au présent ou au futur. Donc comme l'imparfait, le passé composé a une valeur temporelle de « passé » ; mais sa façon de signifier le passé est différente : il appréhende en effet le passé en tant que procès accompli, alors que l'imparfait signifie le passé en tant que procès non actuel, ce qui n'est pas du tout pareil malgré le résultat, qui, du point de vue référentiel, reste équivalent. Il est dans ces conditions parfaitement compréhensible que le passé composé, dans son application au domaine temporel, ait d'autres emplois que l'imparfait.

Le passé composé « évoque un procès sous son aspect achevé » (Wagner-Pinchon, 1996, p.340) sans qu'il soit situé dans le temps. Tels sont les passés composés que l'on trouve notamment dans les maximes ou dans les définitions générales : « ils y expriment un procès terminé et la situation qui en résulte ».

(35) *Quiconque a beaucoup vu Peut avoir beaucoup retenu.* (La Fontaine, 1993, I, p. 8.)

(36) *Il est impossible d'aimer une seconde fois ce qu'on a cessé d'aimer.* (La Rochefoucauld, 1971, p.87.)

Ce qui est achevé à un moment donné étant forcément plus ou moins antérieur à ce moment précis, le passé composé correspond souvent à une

antériorité. Il peut s'agir d'une antériorité aussi bien par rapport aux prétendues valeurs non temporelles du présent que par rapport à un présent d'habitude:

(37) *Quand j'ai fumé – je perds complètement la notion de l'orthographe.*(Gide, 1978, p. 467)

par rapport à un présent dit historique :

(38) *Dès que Séraphine l'a laissé seul, Gontran se jette à genoux au pied du lit.* (Ibid. p.59)

Pour privilégier la valeur fondamentale d'accompli, le persan emploie le passe composé, tandis qu'il utilise le passé simple pour privilégier le renvoi à une occurrence antérieure au moment de l'énonciation.

از اینجا رفته است

Il/Elle est parti(e) d'ici.

امروز صبح رفت

Il/ Elle est parti(e) ce matin.

Le parfait رفته signifie que la personne est actuellement absente, et l'indication du moment de son départ n'est pas indispensable. En revanche, lorsque le choix se porte sur l'aoriste رفت le destinataire du message attend l'indication du moment du départ, faute de quoi l'énoncé paraît incomplet.

Dans les propositions dépendantes, le persan parvient, en utilisant le parfait, à exprimer l'accomplissement des procès par rapport à un moment autre que celui de l'énonciation. Cela est rendu possible par la flexibilité des règles de concordance de cette langue. Dans un contexte futur, le « passé composé » persan est réduit à sa valeur aspectuelle d'accompli. La chose n'est pas impossible en français, mais elle est plus rare.

2.4. Le plus-que-parfait

Si + plus que parfait / conditionnel passé ou présent (hypothèse portant sur un fait passé qui s'est révélé faux: c'est l'irréel du passé des langues anciennes; la principale est selon les cas à l'irréel du passé ou du présent):

(39) *Si Napoléon avait gagné la bataille de Waterloo, Louis XVIII ne*

serait pas remonté sur le trône – S'il était venu, nous serions bien ennuyés.

«اگر برخوردار او با نرگس پیش نیامده بود که جهت زندگی او را عوض کرد کسی چه می‌داند که حالا سفیر کبیر در یک کشور معظم بود و یا حتی وزیر یا نخست وزیر» (بزرگ علوی، میرزا، ص ۹۹).

Il combine le morphème d'« accompli » avec le morphème de « non actuel », lequel peut bien entendu présenter des valeurs temporelles et des valeurs non temporelles.

2.4.1. Avec valeur temporelle du morphème d'imparfait

Si le morphème d'« accompli » présente une particularisation non temporelle qu'il ajoute à la particularisation temporelle du morphème de « non actuel », le plus-que-parfait signifie alors simplement un procès achevé dans le passé :

(40) *Une hirondelle en ses voyages / Avait beaucoup appris. / [...] Celle-ci prévoyait jusqu'aux moindres orages.* (La Fontaine, I, 8, 1-4.)

Mais le plus souvent le morphème d'« accompli » est appliqué au domaine temporel. Il ne saurait signifier alors le passé, à la différence de ce qui se passe le plus souvent lorsque le morphème d'« accompli » est seul ; car c'est le morphème de « non actuel » qui est porteur de cette valeur. Il reçoit donc une valeur d'antériorité, marquant un procès qui est achevé par rapport au moment passé indiqué par l'imparfait, et qui est par conséquent un procès plus ancien par rapport à d'autres procès antérieurs. Cette antériorité apparaît très clairement lorsque le plus-que-parfait se trouve dans une subordonnée temporelle, causale, relative ou complétive rattachée à un verbe principal conjugué à l'imparfait :

(41) *Le principal divertissement était le retour des barques. Dès qu'elles avaient dépassé les balises, elles commençaient à louvoyer.* (Flaubert, 1979, II, p. 27)

Le plus-que-parfait peut évidemment marquer l'antériorité dans le passé

par rapport à n'importe quel autre temps qui exprime directement ou indirectement un procès passé :

(42) *Peut-être a-t-elle cru, un instant, que Jansen était parti pour de bon et qu'un nouveau locataire occupait maintenant l'atelier.* (Patrick Modiano, 1997, p. 46)

Le plus-que-parfait peut aussi affecter le verbe principal :

(43) *Pendant qu'il parlait, il n'avait point cessé de caresser la convexité des verres du binocle.* (Leroux, 1997, II, p.24)

Il peut aussi marquer l'antériorité par rapport à des procès exprimés dans une autre phrase que celle où il apparaît :

(44) *Cet homme avait dû marcher tout le jour. Il paraissait très fatigué.*

2.4.2. Avec valeur non temporelle du morphème d'imparfait

Dans le contexte d'une subordonnée conditionnelle, le morphème d'« accompli » se combine avec le morphème d'imparfait à valeur notionnelle de « non réel » et semble alors comporter une valeur temporelle de passé plutôt que d'antériorité. Il correspond à ce que les grammaires appellent un irréel du passé, quand le verbe principal est au conditionnel passé, comme dans :

(45) *Si elle avait été une honnête femme, elle aurait sûrement été plus heureuse avec moi.* (Anouilh, 1981, p. 51)

Il a manifestement une valeur comparable, lorsque le verbe principal est uniquement à l'imparfait, mais que l'imparfait comporte la valeur notionnelle de « non réel », comme dans :

(46) *S'ils avaient été soutenus, les Boches ramassaient la pipe.* (Romains, 1964, p. 66)

Mais il a plutôt une valeur temporelle d'antériorité, quand le verbe principal est au conditionnel (dit) présent, et que la phrase indique alors ce que les grammaires appellent un irréel du présent :

(47) *Si tu avais su la prendre, la garder, en faire ta femme ; nous n'en serions pas là maintenant.* (Anouilh, 1981, p.50.)

En revanche, quand le verbe principal au conditionnel présent engage l'avenir, comme dans :

(48) *Si, demain, vous aviez perdu toute votre fortune que feriez-vous ?*
il a une simple valeur d' « accompli ».

Si + imparfait/conditionnel présent (hypothèse envisagée comme contraire à l'état de choses actuelles: c'est l'irréel du présent des grammaires latines et grecques, mais aussi, quand la situation s'y prête, le potentiel):

(49) *S'il venait, nous irions nous promener (=malheureusement il n'en est pas question, ou bien = et cela peut fort bien arriver)*

(50) *Si j'étais riche (mais ce n'est pas le cas), je me ferais construire une maison.*

(51) *Si j'étais riche (un jour), je me ferais construire une maison.*

Le français ne distingue pas ici deux catégories sémantiques opposées, mais il autorise de les faire dériver pragmatiquement l'une à partir de l'autre: ce qui n'est pas, peut toujours advenir (conception optimiste!) ; mais la valeur irréaliste reste néanmoins dominante.

«تصور می‌کردم که اگر او هم شرابی بنوشد، بند زبانش گشوده خواهد شد». (بزرگ علوی، ۱۳۵۷، ص ۲۸)

«با محبتی که شما به من دارید پیش خود گفتم اگر از شما خواهش بکنم جواب رد نخواهید داد» (همان، ص ۳۰-۳۱).

Dans les hypothétiques, à l'instar de l'imparfait, il est employé aussi bien dans la subordonnée que dans la principale pour rendre compte d'une hypothèse irréaliste :

Si tu avais étudié, tu aurais été admis (à l'examen).

اگر درس خوانده بودی، قبول شده بودی.

Il est aussi employé dans les subordonnées des propositions hypothétiques au futur :

اگر فردا این ساعت نرفته بود خبرتان می‌کنم.

Si demain, à cette heure-ci, il/elle n'était pas parti(e), je vous avertis/avertirais.

Il est compatible avec, حالا، الآن، « maintenant », que ce soit dans la principale ou dans la subordonnée :

اگر می‌دانستم نمی‌آید الآن رفته بودم.

Si j'avais su qu'il/qu'elle ne viendrait/venait pas, maintenant je serais parti.

2.4.3. Le conditionnel

Il n'est rien de plus que la combinaison d'un morphème de « projeté » avec un morphème de « non actuel ». Une telle combinaison permet en effet d'expliquer toutes les valeurs que les grammaires reconnaissent au conditionnel.

Le conditionnel transpose dans le passé un futur simple, et a ainsi la valeur d'un futur dans le passé, qui s'explique par la présence d'une valeur temporelle, et du morphème de « projeté », et du morphème de « non actuel ». On trouve cette transposition notamment dans les subordonnées complétives dépendant d'un verbe principal au passé:

(52) *Je pense qu'il viendra / Je pensait qu'il viendrait.*

(53) *Mais dans le même temps je savais qu'il se passerait quelque chose.*

(Saint-Exupéry, 1977, p. 160)

et dans le style indirect libre au passé:

(54) *Il connaissait tous les rites du départ: ils se diraient adieu et le monsieur s'en irait le premier... Le gamin irait rejoindre ses copains... il donnerait un coup de poing... puis il partirait à son tour. (Sartre, 2000, p.136)*

A cause de ces emplois temporels, les grammaires scolaires ont tendance à soutenir que le conditionnel est un temps, ou, selon les mots mêmes de

Imbs, « que le conditionnel-temps exprime l'*avenir vu du passé*, et qu'il est par conséquent un *futur du passé* » (1960, p. 62.)

Au « conditionnel-temps » on oppose un « conditionnel modal », qui a une valeur hypothétique; et l'on s'efforce de montrer de quelle manière on peut passer de l'un à l'autre, du point de vue de la signification. Car, historiquement parlant, il n'est pas possible d'établir la *priorité* de l'un sur l'autre, conformément à la conclusion de R.L. Wagner, dans sa thèse sur les formes en *-rais*.

« Il devient dès lors naturel de considérer la valeur dite temporelle et la valeur dite modale de la forme en -rais comme parallèles et contemporaines; de voir dans ces emplois deux utilisations d'une même forme dont l'une serait ni plus ancienne que l'autre ni l'origine de l'autre. » (1996, p.525)

Il est possible d'affirmer que le prétendu « conditionnel modal » contient les mêmes morphèmes de « projeté » et de « non actuel » que le prétendu « conditionnel-temps », mais que le signifié de ces deux morphèmes n'est alors nullement appliqué au domaine temporel. Interprété dans une perspective purement notionnelle, le morphème de « projeté » indique simplement qu'une hypothèse est envisagée ; et le morphème de « non actuel », pris lui aussi dans une acception non temporelle, précise que cette hypothèse est étrangère à la réalité objective, ce qui correspond assez bien à la signification que semble présenter le prétendu « conditionnel modal »:

(55) *Si mon nom n'était pas sur l'adresse, je croirais que le messenger s'est trompé* (Musset, 1984, III, p.4).

S'il en est ainsi, il n'y a pas lieu de mettre en cause l'unité profonde et réelle de la combinaison de morphèmes constitutive du conditionnel. En outre, on peut très facilement expliquer la proximité et la différence de sens qu'il peut y avoir entre une période conditionnelle au « potentiel » (potentialisé) avec verbe principal en *-rais*, et une période conditionnelle à

« l'éventuel » avec verbe principal au futur :

Si Jean vient, je m'en irai.

Si Jean venait, je m'en irais.

Tout Français aperçoit nettement que, dans le tour a), la possibilité de la venue de Jean est imminente, tandis que dans le tour b), la venue de Jean ne deviendrait possible que si un tournant notable survenait dans le déroulement des événements. On explique traditionnellement cette différence de sens, en disant qu'avec le futur, on a une « hypothèse supposée réalisée », et avec le conditionnel une « hypothèse imaginaire ». En fait avec le futur, on a purement et simplement une hypothèse, ce que signale expressément le morphème de « projeté », tandis qu'avec le conditionnel cette hypothèse est, de plus, perçue comme contraire à la réalité. Il est alors assez normal que la période avec conditionnel paraisse plus douteuse et plus improbable que la période avec futur. Contrairement à ce que l'on admet traditionnellement, ce n'est pas la construction avec un prétendu indicatif futur qui est sémantiquement marquée.

Les grammaires scolaires aiment à distinguer deux formes différentes d'hypothèse exclue de la réalité, à savoir le potentiel :

(56) *Si par hasard il venait, vous lui diriez.*

et l'irréel du présent :

(57) *Si j'étais arbre parmi les arbres, chat parmi les animaux, cette vie aurait un sens.* (Camus, 1998, p.74.)

suivant que l'hypothèse contraire à la réalité peut ou non se réaliser. Mais aucune marque ne différencie ces deux valeurs. Et l'on peut déclarer, avec Robert Martin que « *si j'étais malade* signifie aussi bien le potentiel que l'irréel » (1983, p.144.), c'est-à-dire qu'il n'exprime en réalité ni le potentiel ni l'irréel. C'est uniquement le contexte linguistique ou la situation désignée qui permettent, comme on peut le constater dans les deux derniers exemples cités, d'inférer si la supposition relève ou non du domaine du

possible, si elle est vraisemblable ou non. (2001, p. 4)

«بدان گونه که اگر از آن پس فرصتی دست می‌داد که باز به آن شهرها به آن نقاط برگردم، فقط به آن خاطر می‌رفتم که تغییری در وضع یا فصل بیابم که در خطه‌های شناخته محسوس‌تر است و اگر در آن هنگام که در الجزیره می‌زیستم هر روز در وقت غروب به همان قهوه‌خانه عربی می‌رفتم به خاطر مشاهده تغییر نامحسوسی بود که در هر موجود از امروز تا فردا رخ می‌داد به خاطر تماشای تأییری بود که زمان حتی در فضای بسیار کوچکی هم به جای می‌نهاد». (آل احمد، ۱۳۵۴، ص ۱۵۳).

«De sorte que, s'il m'arriva souvent de retourner aux mêmes villes, aux mêmes lieux, c'était pour y sentir un changement de jour ou de saison, plus sensible en des lignes connues ; et si, lorsque je vivais à Alger, je passais chaque fin de jour dans le même petit café maure, c'était pour percevoir l'imperceptible changement, d'un soir à l'autre, de chaque être, pour regarder le temps modifier, moins lentement, un même petit espace». (Gide, 1989, p. 98)

«اگر می‌دانستی که زمین بیش از اندازه کهنسال است و بیش از حد جوان؛ و اگر مزه تلخ و شیرین را، مزه لذت‌بخش را که حیات بس کوتاه آدمی دارد، می‌دانستی». (آل احمد، ۱۳۵۴ ص ۶۰).

«ای جلوه حسی ذات. کاش آن ارزش را که انتظار نزدیک مرگ به لحظات می‌بخشد می‌دانستی!» (همان، ص ۶۰).

«Si tu savais, éternelle idée de l'apparence, ce que la proche attente de la mort donne de valeur à l'instant ! »

«و اگر نوشتیم که این حس جز جذبه «نور» نبود هر آینه تو در خواهی یافت» (همان، ص ۶۱).

«Ecrivais-je, et me correspondras-tu si je dis que ce n'était là que la simple exaltation de la LUMIERE ? »

«اگر» این «را بر می‌گزیدم بیدرنگ به» آن دیگری «حسرت می‌بردم و از این رو بیشتر اوقات بی‌اینکه جرأت باقدا می‌داشته باشم گیج و بازو گشاده، از ترس می‌ماندم که اگر بازوانم را برای گرفتن چیزی ببندم جز «یک چیز» را بر نگزیده باشم» (همان، ص ۷۸)

«Si je faisais ceci, cela m'en devenait aussitôt regrettable, et je restais

souvent sans plus oser rien faire, éperdument et comme les bras toujours ouverts, de peur, si je les refermais pour la prise, de n'avoir saisi qu'une chose ». (Gide, 1989, p.68)

Cette étude nous aura donc permis de procéder à une approche contrastive français-persan (du français vers le persan) en centrant nos efforts sur la description de l'indicatif sans aborder l'impératif ni le subjonctif qui ne présentent pas de difficultés particulières. Nous avons en revanche accordé dans nos analyses, une place de choix à un sous-ensemble de l'indicatif.

3. Conclusion

Cette brève étude concernant l'emploi du système hypothétique montre que non seulement la matière n'en est pas épuisée mais qu'en plus, elle nous ouvre de vastes horizons. Pour affiner cette recherche, il convient de composer un corpus en français et persan, en tenant compte de plusieurs niveaux de langue. La division en niveaux de langue implique d'adapter le discours au sujet traité. Cela est d'autant plus vrai qu'il existe en français une diversité d'emploi du système hypothétique riches en nuances et en affinités qui n'éliminent cependant pas les difficultés d'interprétation. On pourrait deviner les problèmes liés à l'apprentissage d'une part, et à la traduction d'autre part, des subordonnées conditionnelles de la langue persane qui ne dispose pas, dans ce domaine, d'un éventail d'occurrences aussi large que le français. Ce qu'il faut d'abord retenir, c'est que l'esprit commande les emplois. La langue affective n'observe pas les mêmes règles que la langue logique. A ce titre, la passion joue un rôle important en formulant des hypothèses sans les clore par des conclusions. En entreprenant ce genre de recherche, nous n'avons pas la prétention de créer une grammaire normative mais plutôt de procéder à une étude théorique et pratique des formes, de leurs valeurs et de leurs fonctions, qui pourront aider

à l'avenir, nous l'espérons, nos enseignants et nos apprenants.

Bibliographie

- 1- Anouilh, J., *Nouvelles pièces noires*, Slatkine, Paris 1981.
- 2- Baylon, C., *Grammaire systématique de la langue française*, Nathan, Paris, 1995.
- 3- Camus, A., *Mythe de Sisyphe*, Gallimard, Paris 1998.
- 4- Chevalier, J.C., *Histoire de la grammaire française*, PUF, Que sais-je ? Paris, 1964.
- 5- Daudet, L., *Ciel du feu*, Gallimard, Paris, 1998.
- 6- Duhamel, G., *Cécile parmi nous*, Champion, Paris 1960.
- 7- Flaubert, G., *Trois contes*, Seuil, Paris, 1979.
- 8- Fontaine, J. de La, *Fables*, Seuil, Paris, 1993.
- 9- Gaxotte, P., *La Révolution française*, Corti, Paris, 1977.
- 10- Grevisse, M., *Précis de grammaire française*, Ed. Duculot, Paris, 1959.
- 11- Gide, A., *Les Faux-Monnayeurs*, Flammarion, Paris, 1978.
- 12- ———, *Les Nourritures terrestres*, Gallimard, Paris, 1989.
- 13- Hugo, V., *La légende des siècles*, Bordas, Paris, 1993.
- 14- Imbs, *L'emploi des temps verbaux en français moderne, essai de grammaire descriptive*, Klincksiesk, Paris, 1960.
- 15- Leroux, G., *Le Mystère de la chambre jaune*, Ed. Lgf, Paris, 1997.
- 16- Lessan Pezechki, H., *Le système et la déixis en persan et en français*, L'Harmattan, Paris 2002.
- 17- Maupassant, G. de, *Pierre et Jean*, Seuil, Paris 1983.
- 18- ———, *Deux amis*, Gallimard, Paris, 1999.
- 19- Mauriac, F., *Thérèse Desqueroix*, Seuil, Paris 1941.
- 20- Modiano, P., *Chien de printemps*, Seuil, Paris, 1997.
- 21- Montherlant, H., *La Reine Morte*, Seuil, Paris, 2001.
- 22- Musset, A., *Lorenzaccio*, Colin, Paris, 1984.
- 23- Pottier, B., *Systématique des éléments de relation*, Paris, Klincksieck, 1962.
- 24- Proust, M., *A la recherche du temps perdu*, Bordas, Paris, 1998.
- 25- Riegel, M., *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris 1994.
- 26- Robert, M., « Temporalité et classes de verbes », *Information grammaticale n°39*, Paris, 2001, p.3-8, 2005.
- 27- Rochefoucauld, J. de la, *Maximes*, Seuil, Paris 1971.
- 28- Romains, J., *Verdun*, Flammarion, Paris, 1964.

- 29- Saint-exupery, A., *Pilote de guerre*, Grasset, Paris, 1977.
 30- Sartre, J. P., *Le sursis*, Gallimard, Paris, 1976.
 31- ————, *L'âge de raison*, Gallimard, Paris, 2000.
 32- Simenon, G., *La Fenêtre des Rouet*, Seuil, Paris, 1979.
 33- Wagner, R., Pinchon, J., *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 1996.

- ۳۴- ابراهیمی، نادر، *آتش بدون دود*، انتشارات روزبهان، تهران، ۱۳۷۱.
 ۳۵- انوری، حسن، احمدی گیوی، *دستور زبان او*، نشر فاطمی، ۱۳۶۳ و ۱۳۶۷.
 ۳۶- باطنی، محمدرضا، *نگاهی تازه به دستور زبان*، تهران، نشر آگاه، ۱۳۵۷.
 ۳۷- پزشکیپور، *تفکرات تنهایی*، شهریار، تهران، ۱۳۴۶.
 ۳۸- چوبک، صادق، *تنگسیر*، تهران، جاویدان، ۱۳۵۲.
 ۳۹- دوگار، مارتن، *خانواده تیبو*، ترجمه ابوالحسن نجفی، گلشن، تهران، ۱۳۷۰.
 ۴۰- دو مونتزلان، هانری، *ملکه مرده*، ترجمه م. صدرزاده، انتشارات دانشگاه تهران، ۱۳۸۱.
 ۴۱- رب گری یه، آلن، *ماندگار*، روبین، نیلوفر، ۱۳۷۱.
 ۴۲- رولان، رومن، *جان شیفته*، ترجمه به آذین، انتشارات ابوریحان، تهران، ۱۳۵۹.
 ۴۳- ————، *ژان کریستف*، ترجمه به آذین، انتشارات نیل، تهران، ۱۳۴۷.
 ۴۴- زولا، امیل، *شاهکار*، ترجمه علی اکبر معصوم بیگی، انتشارات نگاه، تهران، ۱۳۷۲.
 ۴۵- ژید، آندره، *مائده‌های زمینی*، ترجمه جلال آل احمد و پرویز داریوش انتشارات نیل، تهران، ۱۳۵۴.
 ۴۶- ————، *بهبانه‌ها و بهبانه‌های تازه*، رضا سید حسینی، گلشن، تهران، ۱۳۷۷.
 ۴۷- ————، *مائده‌های زمینی*، ترجمه حسن هنرمندی، ۱۳۵۱.
 ۴۸- سناپور، حسین، *نیمه غائب*، نشر چشمه، تهران، ۱۳۷۹.
 ۴۹- شفایی، احمد، *مبانی علمی دستور زبان فارسی*، نشر نوین، تهران، ۱۳۶۳.
 ۵۰- علوی، بزرگ، *میرزا*، تهران، ۱۳۵۷. *نگاه علوم انسانی و مطالعات فرهنگی*
 ۵۱- فرانس آناتول، *کتاب دوست من*، معرفت، ۱۳۷۶.
 ۵۲- کامو، آلبر، *سقوط*، انتشارات پرستو، تهران، ۱۳۷۴.
 ۵۳- ناتل خانلری، پرویز، *دستور زبان فارسی*، نشر طوس، تهران، ۱۳۵۱.
 ۵۴- هدایت، صادق، *زنده بگور*، انتشارات پرستو، تهران، ۱۳۴۴.